



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article671>

Vote électronique

- Actualité des luttes - Paysage syndical -



Date de mise en ligne : lundi 30 mai 2011

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz



Les **prochaines élections professionnelles** dans l'Éducation nationale auront lieu en octobre 2011. Ces élections détermineront la survie même de certains syndicats. **Le ministère veut imposer le vote électronique pour ce scrutin.** Entre le 31 mars et le 5 avril, une partie des personnels de l'Éducation nationale a été invitée à tester ce vote électronique : ces élections tests ont eu lieu dans 5 académies : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Guyane, Caen, Versailles. Les personnels de l'administration centrale ont, eux aussi, participé à ce test.

Si ce mode de scrutin fait appel à des moyens modernes il constitue un véritable recul d'un point de vue démocratique, notamment parce que **le contrôle des opérations électorales ne se fait plus par les électeurs** et qu'il n'y a aucune garantie du secret du vote, laissant le champ libre à d'éventuelles manipulations.

Pour ces raisons SUD Éducation avait appelé les personnels à boycotter ce test afin de faire comprendre au ministère que **nous refusons de confier notre vote à une machine** dont on ne sait absolument rien et dont personne ne peut vérifier le fonctionnement, ni les modalités exactes de dépouillement des votes.

Nous avons pris connaissance des résultats de ce **test** et c'est un **véritable fiasco en terme de taux de participation** : 14,64% de votants pour l'académie de Caen, 11,56% pour Clermont-Ferrand, 9,33 pour Bordeaux, 6,93% pour la Guyane, 6,11% pour Versailles. Ces chiffres inquiétants de non- participation laissent présager le pire quant aux prochaines élections d'octobre 2011. De plus, les solutions techniques proposées par les différents rectorats n'ont pas du tout fonctionné : absence de "kiosques" pour voter dans de nombreux établissements, manque d'information des collègues concernés. Dans certaines académies (comme en Guyane) les électeurs ont reçu leur matériel de vote 48h après le début du scrutin !

Au-delà des nombreux problèmes techniques rencontrés pendant ce test et de la complexité de la procédure qui décourage les électeurs les plus motivés, il apparaît clairement que les personnels ne veulent pas voter par un moyen électronique.

Pour SUD Education, il est évident que l'expérimentation doit s'arrêter là. Dès lors, soit **le ministère** prend acte de ce revers et revient au vote papier, soit il **choisit délibérément de jeter le discrédit sur ces élections professionnelles en sachant d'avance que le taux de participation sera extrêmement faible alors qu'il n'a**

jamais été inférieur à 60% lors des scrutins précédents.